

M. DC. XXII.	
Morts & blessez.	
Borniquet pris par le Capitaine Vignaux, & re-	
pris par le Duc d'Angouleme.	
Desfaicté des garnisons de Montauban prez de	435
La Vaur.	437
Desfaicté & mort du Capitaine Vignaux com-	
mandant dans Villebourbon par les chevaux	
legers du feu Duc de Mayenne.	438
De la prise du fort de Cadenac.	440
Ceux de Negrepelisse esgorgent quatre cents	
hommes du Regiment de Vaillac qui y estoient	
engarnison.	444
Estat des rebelles Reformez en la basse Guyenne	
au deça de la Garonne.	445
Arrest du Parlement de Bourdeaux contre M. de la	
Force & ses deux fils. Plusieurs de ceux de la Reli-	
gion pret. ref. qui auoient presté serment de fide-	
lité au Roy se reuoltent. Le Conseil Prouincial des	
Eglises pret. ref à S. Foy donne des commissions	
pour leuer des cōtributions sur les villes & bourgs	
de Guyenne.	
Le Duc d'Elbeuf General pour le Roy en son ar-	
mee de Guyenne.	446
Siege de Gensac leué. Duras assuré pour le Roy.	
Le chasteau de la Force assiégié. Le sieur de la Force	
avec ses troupes s'achemine pour secourir sa mai-	
son. Armee du Duc d'Elbeuf en bataille, attaquée	
de nuit par M. de la Force, qui est contraint de	
faire retraite. Le chasteau de la Force demeure	
neutre.	
Le Marquis de la Force appellé par ceux de	
Monflanquin pour les ayder à se reuolter.	
452	

M. D C. XXII.

Clerac repris sur la garnison que le Roy y auoit
establie par le Marquis de Lusignan. 453

Meschtentement du Marquis de Lusignan. Bache-
lier mis par le Roy Gouverneur à Clerac. Prati-
ques dudit de Lusignan : Des doutes qu'il eut que
tint en entrant dans Clerac par le trou qu'on auoit
fait dans la muraille. La Halle attaquée & gaignee.
Le Capitaine Menoire tué. Les trois forts où s'e-
stoient retirez la garnison de Clerac, attaquez &
rendus. Le Conseiller du Duc arresté prisonnier de
guerre, & l'Abbé de Clerac & autres Ecclesiasti-
ques. Le Pere Erué Mauvet Iesuiste tué.

Montrœul assiége, pris & forcé par le Duc
d'Elbeuf. 460

Le Capitaine Madaillan tué. La Motte Gachon
commandant dans Montrœul tué à la prise des
fortifications du dehors de la tour de Montrœul.
La tour rendue: Soldats pendus.

Ceux de Tonneins se renvoient & reçoivent le
sieur de la Force. 461

Le Comte de la Vaugion pris prisonnier dans son
château de Tonneins, mené à S Foy.

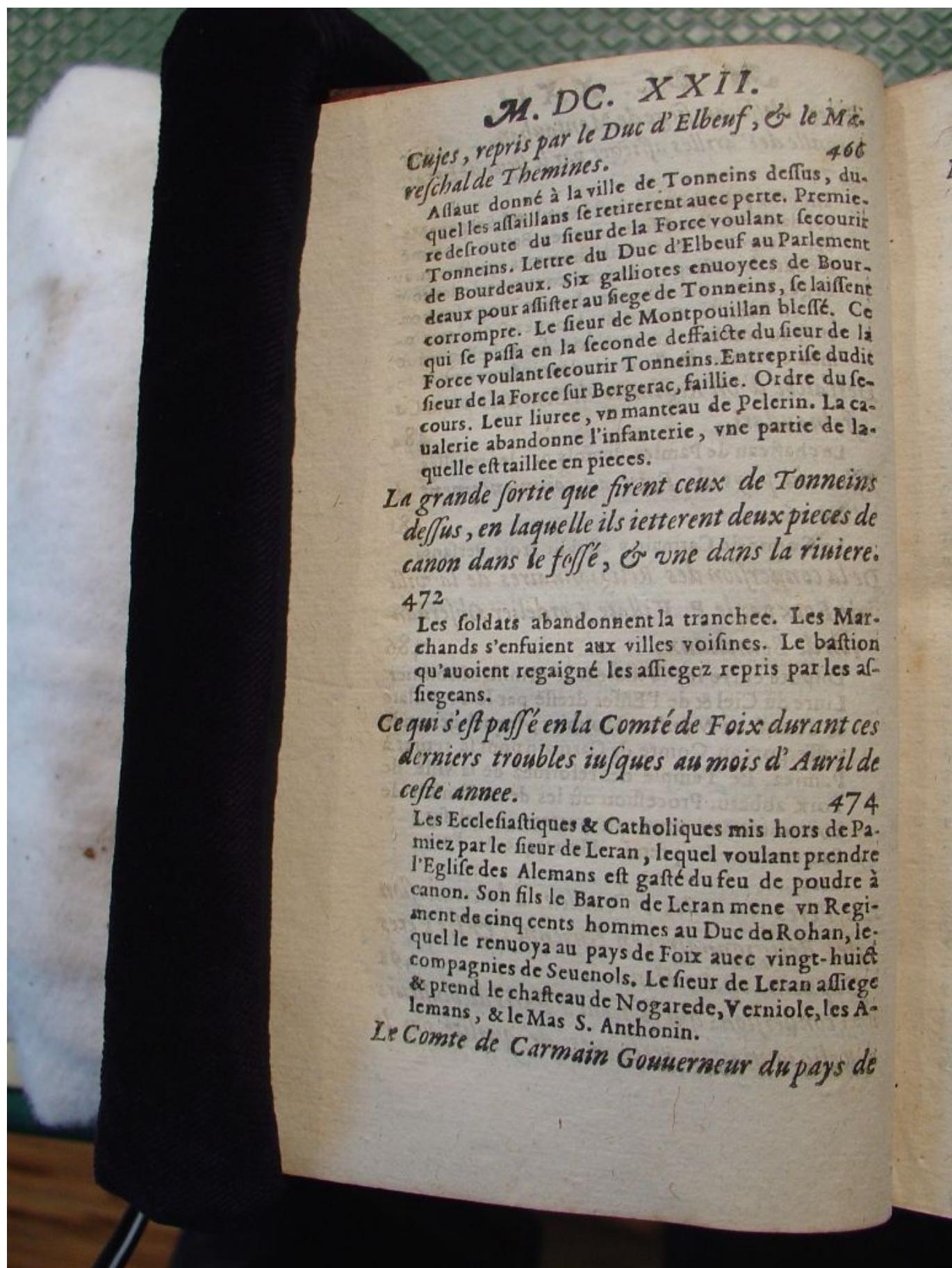
Les filles du Marquis de Lusignan arrestées à
Bordeaux. 463

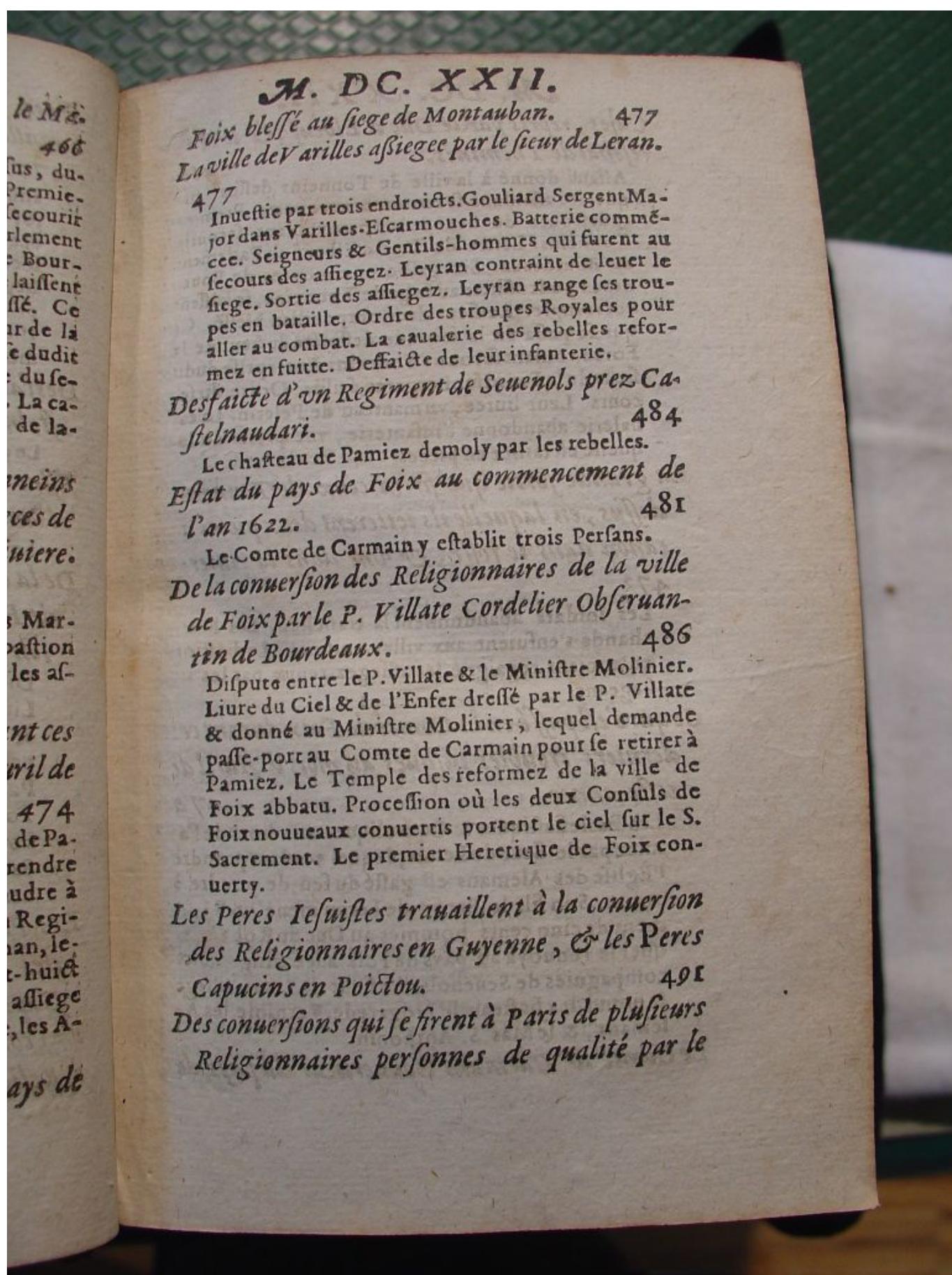
Le Duc d'Elbeuf & le Mareschal de Théminal
joignent leurs troupes pour aller assiéger Ton-
neins. 464

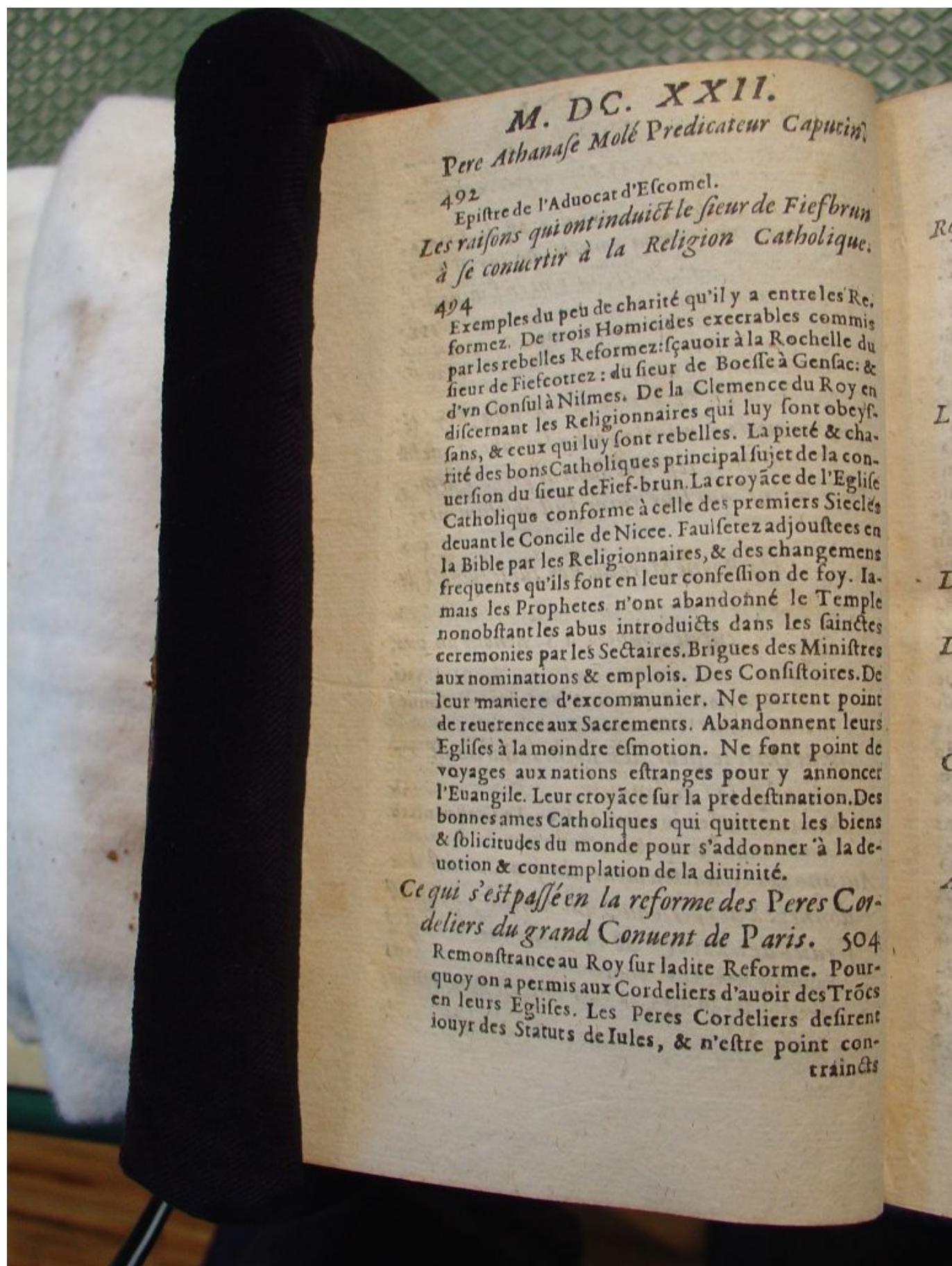
Ce que les pretendus Réformez en ont écrit.

Le Marquis de Lusignan assiége & prend l'Ab-
baye & château des Granges, & desfaict
le sieur de Catus & les Communes qui les vou-
loient secourir. 465

Tonneins dessous, le château, & le bourg de







M. DC. XXII.

trainets d'aller nuds pieds. De l'esmotion aduenue
audit Conuent le 26. Fevrier. Le Pere Gardien en-
uoyé à l'Ave Maria, & la plainte que les Peres Cor-
deliers en firent.

Reſponſe que fit le Pere General à M. le Prince
de Condé ſur les cinq poincts qui lui eſtoient
objeſtez par ceux qui eſcriuoient en fauerur des
Peres Cordeliers. 512

Execution de la reforme : Le Pere Gardien & les
Officiers restablis en leurs charges. Epitaphe
d'Alexandre de Ales.

Lettre du ſieur du Plessis Mornay au Roy, le
ſuppliant de donner la paix à ſes ſubjeſts de la
Religion pret. ref. qui auoient pris les armes
par crainte que leur ruine fuſt abſolument re-
ſolue. 518

Discours à la Royné Mere du Roy, ſur le ſuject de
la Paix. 521

Descente du ſieur de Soubize à S. Benoist au bas
Poictou. 530

Seloge à Mareil. Fait piller les Sables d'Olonne,
& fait fortifier le Chateau de la Chaume.

Combat entre le ſieur des Roches-Baritault, &
le ſieur de la Cessonniere. 531

Morts & blesſez du party du Roy. La Cessonniere
Chef des Reformez & autres tuez.

Aucuns des Gouuernementz du feu Connéſtable
donnez à des personnes qui auoient vieilly au
ſeruice des Roys & de la Couronne. 534

Fauorits des Roys pourquoy hays. En l'estat où
eſtoient les affaires, la Paix que l'on proposoit de
donner aux Rebelles, ne pouuoit eſtre que hon-
teufe.

8. Tome. 535

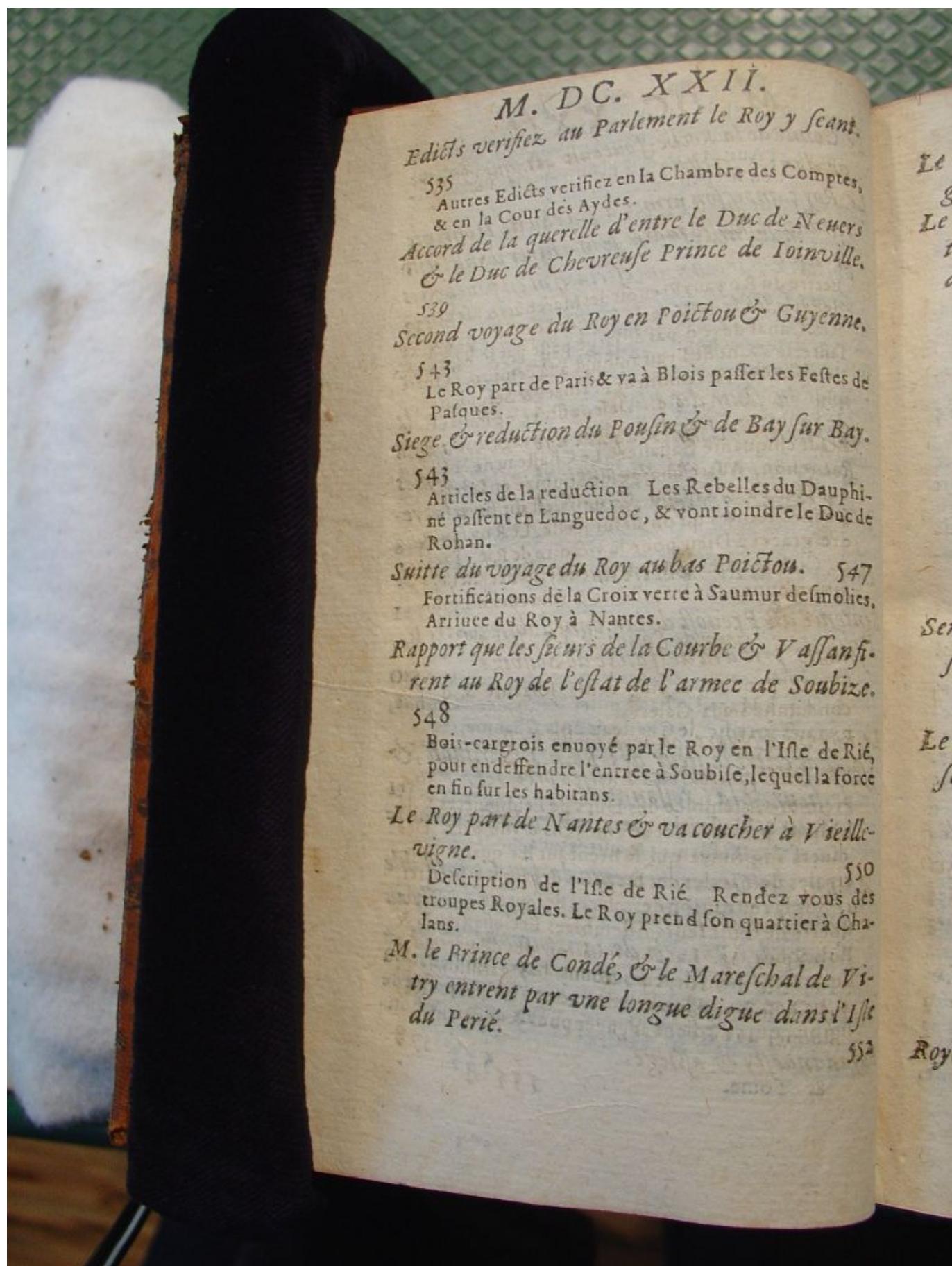
Caputin?

ieſbrun
polique,

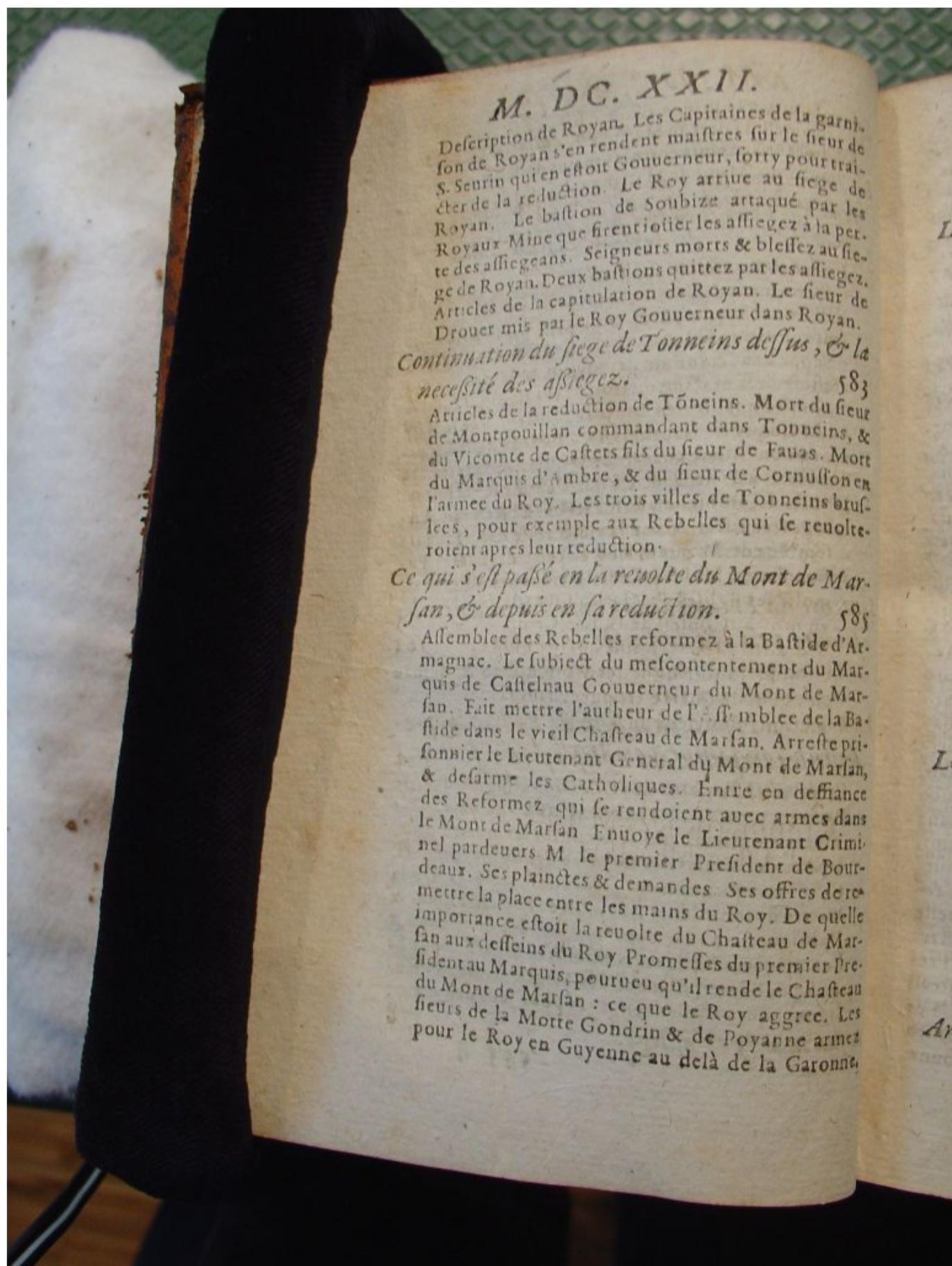
eles Re:
commis
helle du
ensac: &
Roy en
obeyf.
& cha-
la con-
l'Eglise
Siecles
tees en
emens

oy. Ia-
temple
ainctes
nistres
res. De
point
t leurs
int de
ioncer
n. Des
biens
la de-

Cor-
504
Pour-
Trôcs
firent
con-
ainctes



Y scant.	M. DC. XXII.
Comptes,	Le Comte de la Roche-foucault attaque & se lo- ge dans S. Gilles. 553
Neviers	Le Roy campe son armee à S. Jean de Mons, at- tendant la basse maree pour entrer dans l'Isle de Rié.. 554
inville.	Lettre du Roy aux Preuost des Marchâts & Escherins de Paris, sur la deffaite du sieur de Soubize en l'Isle de Rié. Canal de 500 pas de large passé par le Roy, l'in- fanterie ayant de l'eau iusques à la ceinture. Ordre de combattre, & le nom des Princes & Seigneurs qui assistoient sa Majesté. Desconfiture de l'infanterie de Soubize. Fuite de Soubize. Charge que le Roy fie sur cinquante Caualiers. Le Chasteau de la Chau- me rendu. Autre charge sur Soubize en la retraiete qu'il faict à S. Amand. Ce qui s'est dit sur sa fuite. Deuises feintes qu'on fit sur icelle. Le Roy fait ren- dre graces à Dieu pour la victoire de Rié. Faveurs du Ciel receuës par le Roy en ceste desfaete. Pu- nition diuine sur les pilleurs & ruineurs d'Eglises.
uyenne.	Sentence du Preuost de la Connestablie contre les soldats pris à la desfaete de Soubize. 561
Festes de	Treize pendus, & cinq cents soixante & quinze condamnez aux Galeres.
ur Bay.	Le Roy va à Niort, où le sieur de Bullion luy pre- sente les Deputez des Eglises pret. ref. 564
Dauphi- e Duc de	Premiere Assemblee des Ducs de Lesdiguières & de Rohan, pour aduiser aux moyens d'une paix. Des diuers imprimés qui se firent sur les quatre prin- cipales demandes des Deputez des Eglises pret. ref. 1. Sur la restitution des places de seureté. 2. De la liberté de tenir leurs Assemblies Ecclesiastiques & Politiques. 3. La continuation des deniers pour l'entretenement de leurs Ministres & garnisons : Et 4. Le des-interessement des Seigneurs de leur Re- ligion, qui s'estoient engagez pour leur defense.
547 Simolies.	Royan inuesty & assiegé. 578
ffanfi- soubize.	111 ij
de Rié, la force	
Vieillc-	
550 ous des er à Cha-	
de Vi- ns l'Isle	
552	



M. DC. XXII.

la garni,
e sieur de
our traî-
siege de
par les
à la per-
ez au sie-
assiegez.
sieur de
Royan.
s, & la
583
du sieur
jeins, &
s. Mort
usson en
ns brus-
reulote-

e Mar-

585
de d'Ar-
du Mar-
le Mar-
de la Ba-
este pri-
Marsan,
effiance
nes dans
Crimi-
e Bour-
es de re-
e quelle
de Mar-
aier Pre-
Chateau
ree. Les
e armez
Garonne,

Monsieur le Prince arriué à Bordeaux confirme les promesses faites au Marquis de Castelnau. Le Mont de Marsan remis entre les mains du Roy. Le Château du Mont de Marsan razé.
*Le procez fait & parfait au Parlement de Bordeaux à Jean Paul de Lescun, iadis Con-
seiller au Conseil de Pau.*

591

Interrogé. Demande son renouy à la Chambre de l'Edict. Ce que l'Adoucat General dit contre cette demande de tenuoy. Arrest de debouté de renouy. Supplie la Cour de le vouloir ouyr sur tous les chefs de son interrogatoire. Dit qu'on ne luy doit oster sa qualité de Conseiller. Pourquoy la Roynne Jeanne ordonna que deux Conseillers du Conseil de Pau assisteroient au Confistoire Lescun deux fois député vers le Roy, & vne fois à l'Assemblée de Millaut. Confesse avoir fait l'Epistre au liure de la Persecution, & non le liure. Dit que c'est l'Assemblée de Montauban & Chamier qui l'ont fait. Dit n'auoir assisté au Conseil où il fut délibéré de démolir les Eglises des Catholiques. Dit auoir presidé un mois au Conseil de Justice. Ce qu'il dit contre les depositiōs des resinoins qui luy furent confrontez. Confesse auoir signé les Commissions pour leuer des gens de guerre trouuees dans sa malette. Conclusions des Gens du Roy.

*Lescun condamné par Arrest d'estre traîné sur
une claye ayant en teste un escrivan partant,
Criminel de leze Majesté, & President
en l'Assemblée de la Rochelle, & estre
mis en quatre quartiers.*

599

Ce que l'on disoit sur les morts violentes de Lescun, Chamier, & Haulte Fontaine premiers auheurs de la Rebellion. Vers sur la mort de Chamier.

Arrest du Parlement de Bretagne contre le sieur

¶¶¶ iii

